

Compte rendu du conseil d'École du lundi 9/11/2020

Présents	Excusés	Absents
<u>Représentants des parents d'élèves :</u> Sylvain MUZARD, Aurélie BLANCHARD, Diane BUTAEYE	Anne GUIBERT, Céline BAZILLE-BOTOYIYE, Elodie TENOT, Emilie OBERDIEDER, Mélissa WEHINGER, Carine BOUTE, Prisca TRITSCH, Christian MASSE, Adeline BUREAU, Julie GOBIN-CHOQUET	
<u>Education nationale :</u> Eric GILARDI (Directeur de l'école) Yves JEANNE (DDEN) <u>Enseignants :</u> Anthony FAUVIAUX, Anne-Zita PEREIRA, Claudine BURGMANN, Virginie RALU	Jean-Philippe LEMANCEL (IEN) Enseignants : Jérémy GRANDRIE Marie LEPAUVRE Emmanuel CERON Annie RIVIERE, Jean-Marie REVEL Lucie GUYOT Delphine GIRAULT Stéphanie DUCHEMIN, Julien LABBE	
<u>Représentants et personnels de la collectivité territoriale :</u> Christine GERVAIS (adjointe aux affaires scolaires) Guillaume WATTEZ (coordonnateur périscolaire), Abdel ABOUELHAROUF (réfèrent périscolaire Souvray élémentaire), Magalie SOUTY (référente périscolaire Perrault maternelle)	Michel LEROYER (Maire de la Ferté Macé)	

Secrétaire : Virginie RALU

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves :

11 sièges à pourvoir,

1 liste de 13 candidats (11 titulaires et 2 suppléants)

295 inscrits, 166 votants (56% de participation)

92 bulletins blancs ou nuls, 147 suffrages exprimés

Sont élus sur la liste de l'APEPS : Sylvain MUZARD, Aurélie BLANCHARD, Anne GUIBERT, Céline

BAZILLE BOTOYIYE, Elodie TENOT, Emilie OBERDIEDER, Mélissa WEHINGER, Carine BOUTE, Prisca TRITSCH, Adeline BUREAU, Julie GOBIN CHOQUET, Christian MASSE et Diane BUTAEYE.

Félicitation et bienvenue aux nouveaux.

Nous avons besoin de parents élus investis afin de nous faire remonter les remarques, les difficultés, les suggestions, des autres parents mais aussi des enfants, ce qu'ils peuvent exprimer en dehors de l'école sans toujours oser le dire à l'école. Ce sont des acteurs essentiels du dialogue entre l'école et les familles. Dialogue nécessaire au bon fonctionnement de l'école.

Vote du règlement intérieur de l'école

Un rapprochement sur la forme a été fait entre les 2 règlements intérieurs des 2 écoles. Ils étaient très proches sur le fond. L'année prochaine, il nous faudra un seul règlement intérieur et nous allons préparer cela dès cette année avec la participation des délégués des écoles quand ce sera possible.

Parents élus : Demande de précision sur la punition de la privation de récréation. Il est précisé que cela ne peut pas concerner la récréation dans sa totalité et que cette sanction n'intervient qu'après plusieurs manquements au règlement intérieur et après échec de la discussion avec l'élève dans le but de lui faire adopter un comportement adapté.

Problèmes des objets apportés à l'école. Y-a-il des objets interdits à emmener à l'école ?

Il faudra ajouter qu'en maternelle, c'est interdit d'apporter des objets.

A rediscuter en conseil des maitres : l'apport des objets à l'école pour le temps covid

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des présents en rajoutant la ligne sur les maternelles.

Organisation pédagogique de l'école (effectifs, répartition, APC)

L'école compte 58 élèves en maternelle et 146 en élémentaire. Ce qui fait un total de 204 élèves pour 11 classes. Si on ne compte pas les ULIS qui sont 20 en tout avec 2 enseignants, cela fait une moyenne de 20,4 par classe. A cela s'ajoute les inclusions des élèves ULIS.

Effectifs par classe :

2 TPS, 12 PS, 19 MS, 25 GS répartis en 3 classes multiniveaux de 18, 19 et 21 élèves

29 CP, 25 CE1, 27 CE2, 17 CM1, 28 CM2 : 2 doubles niveaux en élémentaire : CP/CE1 et CE2/CM1.

Effectifs en légère baisse et 28 CM2 partent à la fin de l'année.

Changement dans l'équipe enseignante :

Arrivée d'Anne-Zita PEREIRA en CP/CE1.

Anthony FAUVIAUX est complété cette année par Lucie GUYOT.

Eric GILARDI prend la direction de l'école Prévert en plus de Souvray

Mindy BONDIS remplace Sandra LEBLANC (mutation) sur le poste maitresse E du RASED.

Christelle NOGUES au poste de psychologue scolaire. Elle remplace Micheline BUITHE.

3 nouvelles brigades (remplaçants) arrivent sur l'école : Marie LEPAUVRE, Jérémy GRANDRIE et Emmanuel CERON.

1 service Civique : Maïlys Embareck arrivée le 2 novembre. Missions : participation aux projets des classe, tenue de la BCD, accompagnement avec des groupes d'élèves lors de sorties, appel des absents, cahier de cantine.

L'appel des familles des élèves absents a pu se faire cette année grâce à l'aide d'Ophélie Granato qui est libérée par les ULIS.

Présentation de l'évolution de l'équipe d'animation périscolaire. Equipe stable : Ophélie, Granato, Christelle Morel, Aurélie Dubreuil, Valérie Gérard
Melinda, Christine Delaune, Eulalie (Remplacée par.....) , Magali et Romane Montéhard en CAE
Samia, Martine, Christine Chochon

Organisation des APC : Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont destinées aux élèves qui ont des difficultés en français ou en maths. C'est un temps de travail en petits groupes. Elles ont lieu sur le temps du midi ou le matin selon les classes pendant 1 demi-heure. Les parents ont signé une autorisation en début d'année. Les enseignants informent les parents si un élève est concerné.

Point sur le niveau des élèves après la crise sanitaire

Parole aux enseignants

Anthony Fauviaux pour les maternelles : Les MS sont en grosses difficultés, plutôt un niveau PS. Problème que les petits ne soient pas revenus en fin d'année dernière.

Anne-Zita Pereira pour le cycle 2 : CE1, la tenue du cahier, les habitudes de travail, elle a repris le troisième trimestre de cp.

En CP, les habitudes de travail sont moins présentes et aussi le graphisme.

Claudine Burgmann pour le cycle 3 : mise en route plus lente, les notions sont moins fixées.

Protocole sanitaire de rentrée de l'école (voir en annexe)

La mise en place du protocole sanitaire à la rentrée s'est très bien passée grâce à un travail conjoint de l'école, de la municipalité et des parents d'élève.

Nouveau protocole pour la rentrée du 2 novembre

Le port du masque :

Le port du masque est devenu obligatoire en octobre dans un rayon de 50 m aux abords de l'école

15 minutes avant et après les heures d'entrée et de sortie. Il est maintenant obligatoire dans toute la ville et tout le temps.

Le port du masque est interdit pour les élèves de maternelle et il n'était pas recommandé pour les élèves de l'élémentaire.

Le port du masque est interdit pour les élèves de maternelle et depuis lundi 2 novembre obligatoire pour les élèves à partir du CP.

Les familles pour qui l'achat des masques est difficile peuvent se signaler pour en recevoir.

Distribution dès mardi 10 novembre de 3 masques aux élèves demandeurs.

Le Centre Socio Culturel offre 2 masques gratuits pour les Fertois à partir de 11 ans, cela sera peut-être élargi à partir de 6 ans. Réponse de la ville : Pour le moment, pas de masques pour les enfants.

Q : y a-t-il des masques inclusifs de prévus ? Non, l'éducation nationale a déjà du mal à fournir les masques ordinaire.

Le lavage des mains est systématique :

- à l'arrivée dans l'établissement,
- avant et après la récréation
- avant et après chaque repas,
- après être allé aux toilettes
- le soir, dès l'arrivée au domicile

En cas de symptômes, c'est le médecin qui décide s'il faut faire un test COVID ou non.

Pour le retour de l'enfant à l'école, il faut obligatoirement remplir l'attestation sur l'honneur s'il a eu des symptômes du COVID.

Changement d'horaires de l'école à partir du lundi 9 novembre :

A partir de lundi 9 novembre, modification des horaires de classe pour les CP et les CE1 :

8h45 - 11h45 / 13h45 - 16h.

Permet d'éviter le brassage entre différents cycles.

Pour les parents qui ont des enfants avec différents horaires, il est possible de récupérer et d'emmener tous les enfants en même temps.

Le matin, cela ne s'est pas trop ressenti. Le midi, ajustement à faire le midi. Il faut que les enfants puissent s'oxygéner avant de manger. Les enfants se laveront les mains avec le service d'animation. 35 à 40 minutes pour manger. Les enfants ont le temps de manger. Des espaces sont prévus pour limiter le brassage. 9 personnes encadrent de 11h45 à 14H grâce aux personnes du service des

sports. Qualité d'accueil exceptionnelle. A la cantine, les élèves mangent par classe. Pas de brassage.

Une personne en plus : Charles, service civique de l'espace jeux qui proposent un temps d'animation jeux de société.

La sécurité (incendie, PPMS...)

Nous avons fait un exercice d'évacuation incendie sur chaque site en septembre. Les élèves ont évacué rapidement et dans le calme.

Il y a eu un exercice PPMS attentat intrusion en élémentaire et en maternelle. Il s'agit de s'enfermer, de se cacher et de ne pas faire de bruit. Les exercices ont été bien réussis par les élèves.

Dans le courant de l'année, il y aura un exercice PPMS risques majeurs. La mairie a fourni 4 malles PPMS à l'école. Ces malles contiennent le matériel nécessaire en cas de confinement. (trousses de secours, talkie-walkies, radio, corne de brume, lampe de poche...)

Il y aura aussi un autre exercice évacuation incendie.

Concernant la menace intrusion, en ce moment, les portails des écoles devraient être fermés à clé pendant le temps de classe. Ce n'est pas possible car il n'y a pas de sonnette. Même s'il y en avait, il n'y aurait personne pour aller ouvrir la porte. Il y a très régulièrement des prises en charge SESSAD ou autre qui ont besoin de rentrer. Une solution possible serait d'avoir soit des portes équipées de visiophones et qui peuvent être ouvertes à distance soit, si ce sont des sonnettes un personne qui s'occupe d'aller ouvrir et fermer la porte régulièrement. Cette personne pourrait aussi faire du travail d'aide à la direction par exemple.

Madame Gervais pense que des travaux seront possibles en 2021.

Financement de l'école par la commune de la Ferté Macé :

En maternelle : 37,54 par enfant pour les fournitures scolaires

+ forfait de 1000 € pour les projets

En élémentaire : 17,28 par enfant pour les fournitures scolaires (37,54 pour les ULIS)

+ 10,56 par élève pour les fichiers et les livres

+ forfait de 1400 € pour les projets.

Classe transplantée : 8,50 € par jour et par enfant et 500 € pour le transport (pas pour cette année)

Le cinéma : 2 séances en maternelle, 3 séances en élémentaire

Les spectacles du REZZO61 : 2 spectacles par enfant

La natation à raison de 30 séances par enfant sur la scolarité

Équitation pour les CP, CE1 et ULIS

Voile et kayak pour les CE2, CM1, CM2

Mise à disposition d'un animateur sportif (Cédric PAPIN) : tir à l'arc, escalade, vélo, kayak...

Point sur les dotations prévues en matériel

1 vidéoprojecteur et un ordinateur portable en maternelle. (budget 2019)

1 ordinateur à Paul Souvray (budget 2019)

Copieur (2019)

Nous ne savons pas clairement ce qui a été accepté comme investissement pour le budget 2020 :
massicot, malle PPMS,

L'enveloppe informatique n'est pas encore attribuée.

Un audit promis par la mairie aux deux derniers conseils d'école n'a pas été fait. A la fin de cette semaine, cela devrait fonctionner (info de ce matin). Problème de communication avec DGI : cela n'a pas évolué... quand il y a une intervention il ne se manifeste pas, pas de mail pour expliquer ce qui a été fait.

Mme Gervais : Investissement matériel informatique : se serrer les coudes avec les autres communes, réflexion qui se fait pour dire que 50 000 euros c'est trop cher pour le service rendu par DGI.

Bilan des travaux réalisés depuis le précédent conseil d'école

De nombreux petit travaux d'entretien ont été fait en maternelle et élémentaire : peinture, joints des toilettes pour éviter les mauvaises odeurs, lavabo,

Dans le cadre du PPMS attentat, des films occultants ont été installés sur les fenêtres de toutes les classes du rdc en élémentaire.

Un vidéoprojecteur a été installé en maternelle.

Le panneau d'affichage a été installé en maternelle. Meubles faits par le menuisier dans la salle arts visuels, le filet du terrain de foot, peinture dans le couloir du bas,

Problème évoqué de la non-issu de secours de la grande classe du haut. Réflexion à avoir sur cette classe.

Liaison à l'internet de la ville ? C'est a DGI de faire les derniers branchements. Normalement pour la fin de la semaine.

Pour information, il y aura le WIFI dans l'espace ludique. Faire attention à bien couper le WIFI

Qu'en est-il de l'investissement de mise aux normes handicapés qui devait être fait dans chaque école ? La municipalité ne sait pas de quoi il s'agit.

La réfection de la moitié terrain de sport de la cour ? L'état de la cour de dégrade. Les parents élus voulaient savoir si cela était prévu prochainement. Madame Gervais propose de réfléchir ensemble à

ce que l'on veut faire de la cour... des espaces verts ? Certainement la moitié de la cour en 2021.

Le petit préau ? Nous avons eu un problème d'intrusion dans la cour pendant le temps scolaire.

Problèmes informatiques toujours présents à l'école : connexion, ordinateurs obsolètes

Ferténergie : Installation de panneaux solaires sur les toits des écoles prévue pour les vacances de février. Nous inviterons l'asso Ferténergie au 2^e conseil d'école

Etat des comptes de la coopérative scolaire

Les comptes de coopérative scolaire sont en cours de fusion. Nous avons gardé dans chaque école 10 € par élève. La coopé de Souvray a gardé 2050 € et a reversé le reste à l'APEPS. La coopé de Prévert a gardé 1360 € et a reversé le reste à la FCPE par l'intermédiaire du compte USEP. La coopé de Prévert a versé 1360 € à la coopé de Souvray qui devient la coopé des 2 écoles.

Chaque coopérative a reversé le surplus à l'association de parents d'élève de chaque école.

Ainsi, le solde du compte de la coopérative scolaire des 2 écoles est d'environ 3410 €.

Nous n'avons toujours pas reçu le remboursement de la Bourboule (environ 10 000 €). Une partie de cette somme avait été financée par l'APEPS pour le voyage mais nous reverserons la totalité de cette somme à l'APEPS lors du remboursement (en effet, si nous avons pu rembourser toutes les familles avant d'avoir été remboursés, c'est aussi grâce à d'autres financements versés par l'APEPS auparavant.)

Les comptes de coopé sont tenus à la disposition des parents élus qui le souhaitent.

Questions des parents élus

Problèmes de stationnement sur le parking de Charles Perrault. La sécurisation est en cours (Madame Gervais). Les gens se garent en dehors des places de parking. Les parents d'élèves demandent à ce qu'il y ait quelqu'un...cela a déjà été demandé en juin 2020. Pas d'ASVP de recruté.

Monsieur Muzard souligne le travail de communication de Monsieur Fauviaux via le blog. Réflexion à avoir... création d'un journal d'école...piste de réflexion sur la communication. Ce sujet sera évoqué en conseil des maitres.

L'APEPS (point sur les différentes actions)

Remerciements pour les ardoises, ainsi que l'aide financière proposée pour le projet conte en maternelle avec Benoit Choquart. (20 € par élève pour 58 élèves)

Cela va être assez compliqué de mener des actions cette année. L'association veut privilégier la vente à distance mais cela ne leur convient pas car cela sollicite seulement les parents de l'école. La participation à l'achat des fournitures a permis à beaucoup d'élèves d'y souscrire. Bravo !

OTS : semaine des 4 jours ou 4 jours et demi

Quelle est la position des parents élus ?

Sujet abordé mais pas vraiment approfondi. C'est mitigé au sein des parents d'élèves : la fatigue, mode de garde. Il serait bon de resonder les parents d'élèves. Il faut aussi resonder un ensemble de personnes, les associations, le centre socio-culturel...

Position de la ville ?

Guillaume propose de prendre en charge la consultation rapidement. Les échéances : cela doit être voté à un conseil d'école avant fin janvier. Cela serait bien de faire cette réflexion avant la fin du PEDT.

Au sein de l'école, les avis sont partagés. Environ 2/3 des enseignants souhaitent un retour à 4 jours.

Fusion des écoles : L'équipe enseignante est toujours favorable à cette fusion.

La municipalité doit en faire la demande à la DASEN. Il faudrait prendre contact avec L'IEEN Monsieur Lemancel

Le projet d'école 2020 – 2024 :

L'école va devoir refondre les 2 projets d'école en un seul l'année prochaine.

Cette année, nous gardons le projet qui a été élaboré en fonction des besoins identifiés

Axe1 : Améliorer la compréhension des élèves en lecture

Axe 2 : Améliorer la continuité des apprentissages entre la maternelle et l'élémentaire

Axe 3 : Améliorer le climat scolaire

Les projets des classes pour l'année scolaire

Pas de séjour avec nuitées pour l'instant : systématiquement refusé par la DSDEN.

Les projets sont un peu bloqués pour l'instant car nous attendons le remboursement de la Bourboule.

Natation et Equitation devraient en principe être maintenus.

La sortie des CE1 au Musée Fernand Léger est annulée car le musée est fermé.

Piscine pour tous sauf CM1

CM1/CM2 : participation au cross du collège sous une autre forme

Cycle 3 : vendée globe

Les CM2 iront à Ségrie fontaine pour les petites bêtes

Spectacle comicolor : cycle 3. Très bon spectacle.

Jublains Souvray Prévert : sortie commune avec les CM1 de Prévert

Escalade, tir à l'arc, kayak avec Cédric PAPIN.

Basket a été annulé par l'intervenant mais activité gardée par l'enseignant avec distanciation.

Projet conte avec Benoit Choquart

Donner la parole à Guillaume pour le marché de Noël du 27 novembre jusqu'à Noël. Le vendredi soir et le samedi soir. Les parents d'élèves sont invités. Il faut communiquer avec les parents. Idée de mettre 400 dessins sous le marché couvert pour le 27 novembre (le 25 novembre) pas forcément sur Noël. A l'extérieur, ce serait plutôt les personnes sans équipement. Tout ceci est compromis.

USEP : uniquement emprunt de matériel

Photo scolaire :

Elle a eu lieu le 18 septembre en respectant la distanciation.

Nous avons harmonisé les tarifs entre les 2 écoles : 15€ pour la pochette complète, 6 € pour le groupe seul, 6€50 à partir de la 3^e pochette complète.

Protocole sanitaire de l'école Paul Souvray **pour la rentrée scolaire 2020**

La rentrée aura bien lieu **le mardi 1^{er} septembre 2020 pour tous les élèves**. L'école reprend son emploi du temps habituel avec classe le mercredi matin.

Pour organiser cette rentrée, nous nous appuyons sur le protocole sanitaire des écoles publié par le ministère de l'éducation nationale.

Rôle des parents :

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Nous vous remercions de fournir à votre enfant une grande boîte de mouchoirs.

Le port du masque :

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes à l'école que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux.

Le port du masque est interdit pour les élèves de maternelle et il n'est pas recommandé pour les élèves de l'élémentaire.

Le **lavage des mains** sera systématique :

- À l'arrivée dans l'établissement,
- Avant chaque repas,
- Après être allé aux toilettes
- Le soir, dès l'arrivée au domicile

Les parents dans l'école :

L'accès dans les écoles sera organisé à sens unique et nous vous demandons de ne venir qu'à un seul adulte masqué pour accompagner et venir chercher votre enfant à l'école.

En maternelle, l'entrée se fera par le côté périscolaire (comme à la fin de l'année scolaire précédente). La sortie des élèves se fera en passant par la cour de récréation. Les enfants seront remis à leurs parents par 3 portes différentes en fonction de la classe.

Au début de l'année, nous autoriserons les parents des nouveaux élèves de maternelle à accompagner leur enfant jusqu'à la classe si besoin afin de rassurer l'enfant. Ils devront porter un masque, se désinfecter les mains en entrant dans les bâtiments et la distance d'un mètre avec les autres devra être respectée.

En élémentaire, tout parent accompagnateur d'un enfant ne pourra pas pénétrer dans la cour de récréation sans être masqué. L'enfant sera remis au portail. Afin d'éviter les regroupements, nous

demandons aux parents de ne pas s'attarder à l'école (sauf besoin de rencontrer un enseignant ou le directeur)

Le jour de la rentrée, les parents des élèves de CP et des nouveaux élèves seront autorisés à rentrer masqués dans la cour de l'école pour accompagner leur enfant.

Organisation dans l'école :

La circulation dans les bâtiments sera organisée de manière à limiter les croisements entre classes. Elle se fera à sens unique de circulation quand c'est possible. Les récréations ne se chevaucheront pas.

Les classes seront aménagées de manière à limiter les distances entre élèves.

Les classes seront **aérées** chaque matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant la pause méridienne et pendant le nettoyage quotidien.

Pour les gouters d'anniversaire, les enfants seront autorisés à apporter à la classe des gâteaux en sachets fermés uniquement.

En cas d'apparition de symptômes chez un élève ou chez un adulte, il serait immédiatement mis en isolement dans une pièce prévue à cet effet et il devra porter un masque. Les parents seront prévenus et devront se rendre disponibles pour venir chercher leur enfant afin de l'emmener chez le médecin.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de l'organisation de l'école au fur et à mesure en cas de changement.

Nous vous souhaitons, à vous ainsi qu'à vos enfants, une très bonne rentrée scolaire 2020.

Eric Gilardi,

Directeur de l'école